

L'état de la question ou la question de l'État

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale**

Band (Jahr): - **(1996)**

Heft 2

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-957461>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'état de la question ou la question de l'État

► Le Comité de rédaction

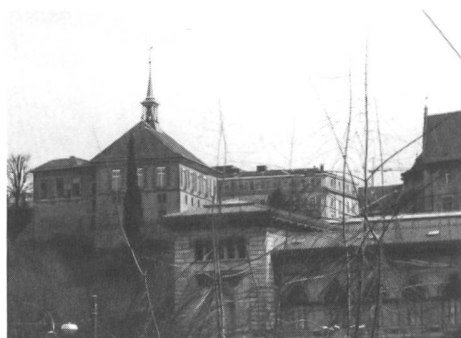
Le thème de la revue COLLAGE consacré à l'Aménagement du territoire et à l'Économie a amené le Comité de rédaction à réfléchir sur le rôle de l'aménagement du territoire en Suisse depuis les années 60. Il constate que cette discipline joue un rôle différent suivant la conjoncture: en période de basse conjoncture, il est utilisé comme un instrument d'incitation économique alors qu'en période de haute conjoncture, il devient un instrument de régulation.

Les premiers liens durables entre l'aménagement du territoire et le développement économique se sont tissés au milieu des années 70, avec la mise en place d'une politique fédérale d'aide à l'équipement dans les régions de montagne qui se constituaient alors en régions économiques.

Avec la période de difficultés économiques rencontrée actuellement, les liens entre ces domaines se sont renforcés dans la plupart des cantons romands par la mise en place de politiques concertées. Ainsi, le canton de Vaud, pourtant de tradition libérale en matière économique, prévoit un soutien à l'économie par la création de pôles de développement définis à l'échelle cantonale. Ces pôles bénéficieront notamment d'un soutien à la planification et à l'équipement.

Par contre, Genève où l'État jouit de très larges prérogatives en matière de planification et de gestion des aires d'activités, revoit actuellement sa politique en matière de développement économique, en préconisant peut-être une attitude plus libérale.

La revue COLLAGE a tenté de faire un état de la question en Suisse romande. Plusieurs collectivités publiques ne sont pas en mesure actuellement de communiquer leurs réflexions. A Genève, les autorités cantonales et communales ne pourront prendre position sur un sujet aussi brûlant que les grandes options en matière d'aménagement du territoire et de développement économique n'auront pas été mieux définies. La ville de Lausanne semble également en attente du positionnement cantonal en matière de développement économique.



L'État a-t-il la volonté politique et la capacité d'investissement nécessaire au soutien de l'économie?

1. La Cité: le siège du pouvoir vaudois



2. L'ouest lausannois: le lieu des activités

Le débat initié en 1995 par le numéro de la revue COLLAGE consacré au monde du travail et repris dans ce numéro sur l'économie, devrait être poursuivi ultérieurement dans un autre numéro au vu de l'intérêt manifesté par les personnes interrogées.

Le thème Aménagement du territoire et Économie est éclairé par les apports de différents experts, responsables d'instituts de recherche ou représentants de collectivités publiques. Les contributions s'organisent autour de deux axes principaux:

- La valorisation des ressources naturelles et humaines
 - La qualification des centres urbains et des secteurs stratégiques
- et d'un troisième axe secondaire qui a trait à l'instrumentation juridique. ■

collage hat versucht, zum Thema dieses Hefts die Verhältnisse in der westlichen Schweiz aufzuzeigen. Mehrere öffentliche Körperschaften sind gegenwärtig nicht in der Lage, ihre Überlegungen bekanntzugeben. In Genf können die kantonalen und die kommunalen Behörden zu so brennenden Fragen keine Stellung nehmen, solange die zu treffenden Entscheidungen in den Bereichen der räumlichen und wirtschaftlichen Entwicklung nicht klarer definiert sind. Die Stadt Lausanne wartet noch auf die Stellungnahme der kantonalen Behörden zur wirtschaftlichen Entwicklung.